# Énoncé du problème : causes et conséquences de la VBG

**Importance du problème** : la VBG, qui est endémique dans tous les pays et dans toutes les cultures, affecte en grande majorité les femmes et les filles. La violence entre partenaires intimes est de loin la forme la plus répandue des violences exercées contre les femmes. Dans le monde, une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexospécifiques à un moment de sa vie. Les femmes et les filles handicapées sont jusqu'à dix fois plus exposées aux violences sexuelles. Une fille sur quatre est mariée avant l'âge de 18 ans. La VBG est le type de violation des droits de l'homme le plus répandu dans les contextes humanitaires, où elle touche jusqu'à 70 % des femmes et des filles. La VBG facilitée par la technologie affecte de 65% à 90% des femmes, des adolescents et des personnes LGBTIQ+ des utilisatrices d'Internet. Ces dernières subissent des violences du fait de leur identité sexuelle ou de genre non conforme. Les hommes et les garçons sont eux aussi l'objet de violences sexuelles, qui trouvent leurs racines dans les normes de genre et visent à « faire rentrer dans le rang » ou à punir ceux qui ne se comportent pas selon les normes hétéronormatives, ou à humilier ceux qui appartiennent à un groupe ennemi.

**Absence de prise en charge** : les services de prise en charge des personnes survivantes et les services de protection de l'enfance sont généralement sous-financés partout dans le monde, même dans les pays riches. Mais ils le sont encore plus dans les pays ayant un passé colonial et dans ceux qui sont déchirés par des conflits civils ou politiques persistants, y compris armés.

**Faible qualité de la prise en charge** : les services de prise en charge ont souvent eux-mêmes une conception nuisible des notions de genre et de VBG, rejetant la faute sur les personnes survivantes et fournissant des soins de piètre qualité, ce qui ne fait que compliquer la vie des personnes survivantes qui cherchent de l'aide (auprès de la police, des tribunaux, de centres médicaux ou d'assistants sociaux). Bien souvent, ces prestataires n'ont pas les qualifications nécessaires pour offrir une prise en charge focalisée sur les personnes survivantes et une approche sexospécifique.

**Les organisations de femmes insuffisamment associées à la lutte internationale contre la VBG** : les changements d'attitude des individus et des communautés et l'évolution des politiques et des actions gouvernementales en faveur de la promotion de l'égalité hommes-femmes et de l'élimination de la VBG sont, dans une large mesure, l'œuvre d'organisations et de réseaux locaux ou nationaux de femmes. Partout dans le monde, des mouvements de défense des droits des femmes travaillent à attirer l'attention du public sur l'égalité des genres et sur la nécessité de mettre fin aux discriminations et aux violences envers les femmes. Les associations de femmes formelles et informelles sont aussi en première ligne pour porter assistance aux personnes ayant survécu à la VBG. Mais le financement de ces organisations est négligé, surtout dans les contextes de crise humanitaire, et on ne leur accorde aucune priorité.

## Causes de la VBG – la perspective globale

**La VBG est une caractéristique des inégalités entre les sexes et découle des normes sociales patriarcales** qui sont répandues partout dans le monde. Ces normes sont profondément intériorisées et se manifestent dans les relations interpersonnelles.

Tout au long de l'histoire, les privilèges et les droits des hommes ont consolidés par les systèmes et les structures politiques et socio-économiques (politiques, institutions et droit). La VBG vise à maintenir et renforcer la subordination des femmes, des filles et des personnes LGBTIQ+ dans leur foyer, dans leur communauté et dans l'espace public.

**La VBG, les pratiques préjudiciables et les inégalités entre les sexes sont codifiées dans les systèmes et les institutions politiques et socio-économiques**. Les politiques et les lois qui promeuvent ou qui maintiennent les inégalités entre les sexes favorisent structurellement la VBG. À titre d'exemple, les lois discriminatoires sur le mariage, sur la propriété privée, sur les successions et sur les violences envers les femmes vont de pair avec une augmentation de la fréquence de la VBG et un accès plus difficile aux services de prise en charge. Dans la plupart des pays à faible revenu, des décennies de colonisation et, dans certains cas, des crises humanitaires ont retardé les développements politiques et socio-économiques globaux qui caractérisent les sociétés garantissant une plus grande égalité des sexes. La fréquence de la VBG est liée à des lacunes en matière d'éducation, de santé et de participation publique des femmes et les filles, lacunes qui sont la conséquence de politiques discriminatoires. Mettre fin à cette violence ne suppose donc pas simplement de modifier des comportements individuels inappropriés, mais aussi de repenser les structures (patriarcales) qui la favorisent.
Les interventions visant à lutter contre la VBG doivent être mises en lien avec des initiatives ayant pour objectif de promouvoir l'égalité des genres et le développement économique, l'autonomisation politique et la santé des femmes.

**La VBG est aggravée par de multiples facteurs : la pauvreté, l'exposition à des violences et à des abus pendant l'enfance, la vie dans un contexte de conflit armé, les déplacements, ou les catastrophes naturelles**. Des études montrent que les traumatismes vécus pendant l'enfance, l'expérience de la guerre et les frustrations générées par une situation politique ou socio-économique peuvent aggraver la VBG.

## Conséquences de la VBG – la perspective globale

La VBG provoque des traumatismes physiques, psychologiques, sociaux (relations de la personne survivante avec sa famille et avec sa communauté), économiques (accès au revenu) et politiques (accès à la prise de décision et au leadership). La VBG sous toutes ses formes affecte non seulement les personnes survivantes mais aussi leur famille et leur communauté. Elle est aussi brutale en ligne que dans le monde réel. Voici quelques exemples des conséquences possibles de la violence exercée par un partenaire intime, de la violence domestique et de la violence sexuelle en contexte de conflit.

### Conséquences pour les personnes survivantes

- L'expérience de la violence, qu'elle soit physique, émotionnelle, sexuelle ou économique, est une expérience d'impuissance absolue, la victime étant à la merci de son agresseur. Les personnes survivantes ont besoin de reprendre le contrôle de leur vie.
- Les blessures physiques causées par des violences sexuelles (et, pour certaines femmes, les grossesses non désirées) peuvent modifier la relation de la personne survivante à son propre corps en entraînant notamment un sentiment de rejet, le corps étant parfois perçu comme souillé et dévalorisé. Les personnes survivantes ont besoin d'un soutien pour reprendre le contrôle de leur corps.
- Outre leurs blessures physiques, les personnes survivantes ressentent généralement une peur extrême et sont rongées par le stress, la honte, voire la culpabilité. Elles

souffrent souvent de maladies psychosomatiques (qui se manifestent par des maux de ventre, des maux de tête, etc.) et de dépression (désespoir, désintérêt pour leur entourage, perte d'appétit, perte de l'estime de soi, tendances suicidaires).

- Les personnes survivantes de toutes les formes de VBG risquent de perdre le contact avec leur réseau social habituel (famille et amis) lorsque leur mobilité est restreinte (en cas de violence entre partenaires intimes ou de mariage d'enfant, p. ex.) ou lorsqu'elles sont stigmatisées par leur famille et par leur communauté au sens large (dans les cas de VBG en dehors du couple ou de violences sexuelles en période de conflit, p. ex.).
- À la suite de violences, et particulièrement de VBG en dehors du couple, les personnes survivantes sont souvent stigmatisées et rejetées par leur famille et leur communauté et se retrouvent isolées. Ce rejet est aussi traumatisant que douloureux.
- La VBG affecte la capacité des personnes survivantes à gagner leur vie en leur faisant, dans bien des cas, perdre leurs moyens de subsistance.
- Les personnes ayant survécu à la VBG qui ont été actives dans les sphères publique et politique peuvent se sentir intimidées et, de ce fait, restreindre leurs activités, voire y mettre fin. Inversement, la violence basée sur le genre dans les sphères publiques et politiques (par exemple, à l'encontre des femmes et des représentants élus) contribue à marginaliser encore davantage les femmes du leadership politique.
- Lorsqu'une personne survivante décide de rester ou de retourner dans une situation de maltraitance, il ne s'agit pas d'un échec personnel. Pour quitter cette situation, elle aurait besoin d'avoir la force et l'estime de soi qui, précisément, ont été en grande partie détruites par la terreur et les abus. Son apparente tolérance pour la violence et l'exploitation n'est que l'expression de son profond désespoir. Les assistantes sociales spécialisés dans la VBG doivent s'abstenir de juger, par des messages directs ou indirects, les personnes ayant survécu à des violences entre partenaires intimes, par exemple, qui restent dans une relation malsaine ou qui y retournent. Ils doivent au contraire faire preuve à leur égard de patience et de soutien.

**Conséquences pour les familles**

- La violence entre partenaires intimes peut affecter les relations de la personne survivante avec d'autres membres de sa famille, y compris sa famille de naissance et ses enfants. Les traumatismes affectent la capacité de la personne survivante à communiquer et à nouer des liens, et l'attitude des membres de sa famille vis-à-vis de la violence influe sur son rétablissement.
- Les violences hors du couple ont souvent un impact psychosocial sur l'ensemble de la famille, qui va soit soutenir la personne survivante, soit lui manifester de l'hostilité et la rejeter. Pour les hommes, censés avoir un rôle protecteur, il en résulte des pressions sociales et personnelles. Ils craignent d'être jugés pour ne pas avoir su protéger leur épouse ou d'autres femmes de la famille ; il arrive que la honte les pousse à essayer de prouver leur virilité en rejetant la survivante, voire en la punissant, afin de se conformer aux attentes de la famille et des voisins. Les familles soutiennent souvent ce rejet de la victime afin de préserver leur statut social.
- Les enfants de tous âges souffrent des violences infligées à leur mère. Si l'auteur de ces violences est une personne extérieure à la famille, les enfants pâtissent du

traumatisme et de la honte de la mère. S'il s'agit du conjoint de la mère, il n'est pas rare qu'il s'en prenne aussi aux enfants. De plus, les femmes qui ont été l'objet de violences deviennent souvent violentes envers leurs enfants. Être victimes ou témoins de violences peut provoquer chez les enfants des signes d'anxiété, de dépression, de repli sur soi ou de violence et affecter leur santé physique et leur état nutritionnel car voir leur mère souffrir les empêche de se nourrir correctement et les rend littéralement malades.

- Les enfants nés d'un viol ou de violences sexuelles commises en période de conflit sont souvent rejetés par leur famille et par leur communauté, qui leur font subir des violences à leur tour.

**Conséquences pour les communautés**

- Lorsque les VBG s'exercent à l'échelle d'une communauté, par exemple lorsqu'un grand nombre, sinon la totalité, des femmes et / ou des filles, voire des hommes et / ou des garçons, sont l'objet de viols et de violences sexuelles dans le cadre d'un conflit ou d'une guerre ou de l'oppression de certains groupes de personnes en raison de leur caste, de leur appartenance ethnique ou raciale ou de leur religion, il arrive que des communautés entières soient traumatisées, y compris celles qui ne sont pas directement touchées.

- Le viol et l'exercice de violences sexuelles à l'encontre de groupes spécifiques au sein d'une communauté peuvent fracturer celle-ci très profondément, entre ceux qui soutiennent les personnes survivantes et ceux qui les rejettent. Lorsque d'autres groupes de la même communauté sont impliqués dans les violences, la vie de la communauté en pâtit d'autant plus.

## Les formes, les causes et les effets de la violence basée sur le genre sont spécifiques au contexte

- Certains types de VBG sont communs à tous les contextes (par exemple la violence entre partenaires intimes, le viol, les abus sexuels sur les enfants), tandis que d'autres formes peuvent être spécifiques à certains contextes (les mutilations génitales féminines, les mariages précoces, la violence domestique exercée par la belle-famille). Il est important de consulter différents membres de la communauté pour identifier les formes de VBG et leur ampleur.

- La VBG peut être comprise et vécue différemment par les femmes et les hommes et selon les contextes. Il est important de comprendre les perceptions et les explications des causes et des effets de la VBG, quel que soit le genre.

- Dans différents contextes, différentes sources de soutien peuvent être disponibles ou utilisées par les personnes survivantes – organismes religieux ; groupes communautaires existants, personnes influentes dans les communautés (par exemple les enseignants, les travailleurs de la santé, les défenseuses des droits de l'homme, les dirigeants informels ou formels). Il est important d'identifier les personnes qui soutiennent et défendent les personnes survivantes au sein de leur communauté, et de comprendre ce qui les motive à les soutenir et quelle est leur influence sur l'opinion publique.

# Références

OMS (2021) : Violence à l'égard des femmes, estimations pour 2018 : Estimations mondiales, régionales et nationales de la prévalence de la violence à l'égard des femmes exercée par un partenaire intime et estimations de la prévalence mondiale et régionale de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire Résumé d'orientation.

FNUAP (2021): Technology-facilitated Gender-based Violence: Making All Spaces Safe (en).

UNICEF (2018): UNICEF (2022). 130 millions de filles et de femmes africaines aujourd'hui mariées dès l'enfance.

# L'approche de la DDC en matière de VBG

**La DDC estime que les interventions de prise en charge de la VBG doivent suivre une approche dite écosystémique ou socio-écologique**, ce qui signifie que les projets qu'elle finance doivent combattre la VBG non seulement au niveau des individus, des relations interpersonnelles et des communautés, mais aussi au niveau institutionnel (loi, politique, marché, foi) et au niveau organisationnel (agences gouvernementales, prestataires de services, ONG, etc.) Tous les projets financés par la DDC doivent traiter les aspects suivants :

- Conséquences de la VBG à l'échelon des personnes survivantes, de leur famille et de leur communauté – réalisation 1 ;
- Causes profondes et facteurs aggravants de la VBG à l'échelon des individus, des familles et des communautés – réalisation 2 ;
- Politiques, lois et systèmes devant permettre des changements structurels pérennes – réalisation 3.

**Écosystème de la prévention et de la réparation de la VBG**

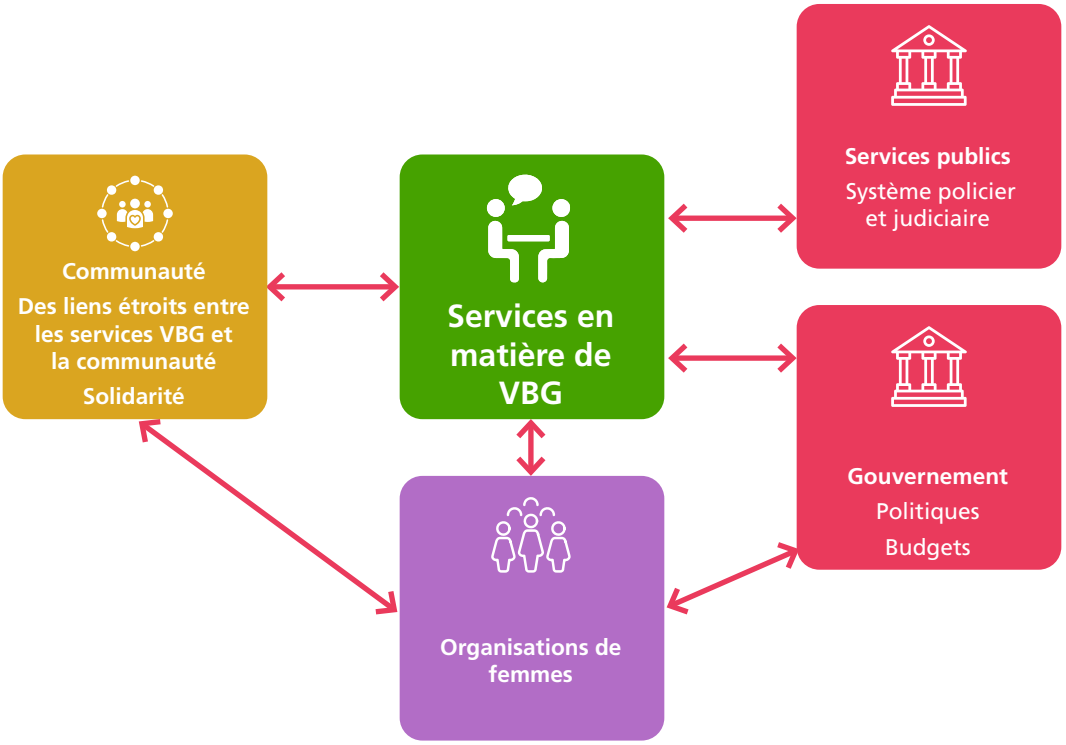


Source : DDC

## La DDC encourage une approche de l'autonomisation pour travailler avec les personnes ayant survécu à la VBG

Une approche qui mise sur l'autonomisation des survivantes et survivants de VBG est indispensable si l'on veut créer des conditions qui contribuent à un changement dans leur vie; c'est aussi un élément qui va soutenir leur guérison, à leur propre rythme. Reconnaître aux survivantes et survivants leur propre force intérieure améliore leur capacité d'action et leur estime de soi. Cette approche peut accroitre leur capacité à faire des choix stratégiques et à exercer une influence dans les relations avec les membres de leur famille et de leur communauté.

Les services de prise en charge en matière de VBG doivent entendre et reconnaître la souffrance des survivantes et survivants et les aider à comprendre leur situation, par exemple en leur communiquant des informations pertinentes et, si cela est adéquat, en offrant un échange dans le cadre d'un groupe. Les conditions doivent être offertes pour que les survivantes et survivants puissent progressivement regagner confiance en leur corps et développer leur capacité de transformer positivement leurs relations, y compris leur rôle de parent.

Un élément essentiel de cette approche qui vise à l'autonomisation est la mobilisation des collectifs (avoir de la force ensemble)- non seulement ils apportent un soutien (via les pairs) aux femmes/filles/personnes LGBTIQ+ et aux survivants masculins, mais ils sont aussi indispensables pour faire aboutir des changements à un échelon structurel ou social.

## DDC favorise une approche psychosociale de la prévention et de la réponse à la VBG

Le traumatisme est un processus. Ce qu'une personne a vécu avant l'agression et la manière dont elle est prise en charge et traitée après l'agression sont très importants pour le processus de guérison. Par conséquent, le rétablissement des personnes survivantes est étroitement lié à la réaction de la famille et de la communauté face à la violence. Cette réaction est à son tour influencée par les normes sociales et de genre en vigueur, ainsi que par la détresse psychosociale et le traumatisme des individus et, dans certains contextes, de communautés entières.

**Une conception psychosociale du changement**

« Psycho » se rapporte à la psyché, ou encore à l'âme. Il en va de notre vie intérieure, de nos sentiments, réflexions et désirs, de nos croyances et valeurs, de la perception que nous avons de nous-mêmes et de nos relations avec autrui. Quant au mot « social », il se rapporte aux relations qu'un individu entretient avec autrui et à l'environnement dans lequel il évolue. Il inclut l'ensemble du contexte socioculturel, formé notamment par le tissu complexe des relations humaines, les multiples facettes de la vie culturelle, le secteur public au sens large et l'État. Le monde intérieur (psycho) et le monde extérieur (social) s'influencent réciproquement. L'approche psychosociale de la prévention de la VBG admet que les expériences traumatiques individuelles ou collectives créent de la souffrance et une perte d'autonomie et affectent sérieusement les relations entre personnes. En reconnaissant leur souffrance et en expliquant comment elle affecte toutes les relations, y compris les relations de genre, on peut encourager les individus et leur donner la force de changer.

Source : Genre, transformation des conflits et approche psychosociale

Le déplacement, la pauvreté, la discrimination et l'oppression de communautés en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, de leur caste ou de leur identité nationale se manifestent par des voies à la fois analogues et différentes pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles. L'une de ces manifestations pourrait être l'aggravation des violences exercées sur les femmes par des hommes. Les catastrophes naturelles, les déplacements, les conflits et les occupations de territoire traumatisent eux aussi des communautés entières. Par conséquent, dans le cadre de la prévention de la VBG, il est important de reconnaître et de prendre en compte les processus traumatiques et la perte d'autonomie qu'ils entraînent au niveau de l'individu, du groupe et de la communauté. En plus de traiter les normes de genre et les inégalités entre les sexes comme étant des causes profondes de la VBG, les projets financés par la DDC doivent aider les familles et les communautés à comprendre par quels mécanismes les expériences et les histoires traumatiques ont fait perdre leur autonomie à des individus et à des communautés entières. Reconnaître les souffrances et aider à comprendre leur influence sur les relations sociales, y compris les relations de genre, peut être un facteur de guérison et d'autonomisation. C'est une étape clé vers la transformation des comportements oppressifs et violents envers les femmes et les filles.

Les interventions de ce type nécessitent du temps et un engagement sans faille, comme l'a montré le programme psychosocial régional de la DDC dans la région des Grands Lacs. La DDC encourage une vision à long terme dans la conception de projets.

## La DDC est favorable à une approche transformative sensible au genre applicable à la prévention et à la réponse en matière de VBG

La DDC considère que la prévention des VBG et le dispositif de réponse doivent opérer une mutation des relations entre les sexes en transformant les normes sociales, ainsi que les politiques et les structures sociales sous-jacentes. Une telle transformation suppose

un examen critique des inégalités et des dynamiques, des normes et des rôles de genre par les populations concernées, par les prestataires de services et par les gouvernements. Pour en savoir plus, voir la fiche pratique 2 : *Prévention de la VBG – réflexion critique et action collective*.

**Acteurs locaux**

**« Il est impératif que les acteurs humanitaires locaux ou nationaux dirigent l'action humanitaire, y participent et bénéficient du financement nécessaire puisque ce sont eux qui connaissent le mieux la situation sur le terrain et qu'ils peuvent accéder plus facilement aux populations dans le besoin que les organisations humanitaires internationales. »**

Source : Document final du caucus du « Grand Bargain » sur le rôle des intermédiaires dans le soutien à l'action humanitaire dirigée localement ('The Role of Intermediaries in Supporting Locally-led Humanitarian Action' [en]) validé par la DDC en août 2022.

## La DDC encourage les interventions de prévention et de prise en charge de la VBG menées par des acteurs nationaux ou infranationaux

La DDC considère qu'il est indispensable que les acteurs locaux, étatiques et non étatiques, s'investissent de façon sérieuse et équitable dans les programmes de développement, d'aide humanitaire et de maintien de la paix. Les projets de lutte contre la VBG financés par la DDC doivent contribuer à l'autonomisation des systèmes locaux en soutenant le développement et la mise en œuvre de politiques, de législations et de budgets favorisant l'égalité des sexes ainsi que la prévention de la VBG et les stratégies de réponse dans ce domaine. Les projets financés par DDC doivent encourager les organisations de défense des droits des femmes dirigées par des femmes à travailler sur la prévention de la VBG et la réponse dans ce domaine. Elle doivent également plaider leur cause auprès des gouvernements, des autorités et des communautés. Il faut favoriser le leadership de ces organisations pour ce qui est de fixer les priorités internationales de la lutte contre la VBG sur les plans de l'aide humanitaire et du développement.

## La DDC encourage l'établissement de liens étroits entre les projets en matière de VBG et les interventions en faveur de l'égalité des genres

Étant donné que la VBG va de pair avec les inégalités entre les sexes sur le terrain socio-économique et politique, la DDC facilite l'établissement de liens étroits entre les interventions en matière de VBG et les initiatives existantes (dont elle assure le financement) qui visent à améliorer l'égalité des genres. Elle souhaite voir s'instaurer une interaction fructueuse entre les projets qu'elle finance en matière VBG, les initiatives visant l'amélioration des politiques et du cadre général relatifs à l'égalité des genres et les projets d'autonomisation des femmes dans les espaces public et politique.

## La DDC encourage l'intégration de la prévention de la VBG dans les programmes de santé et de développement économique

Il est important de dépasser les cloisonnements entre les projets. La VBG peut être

facilement prise en compte en tant qu'élément supplémentaire, par exemple dans les programmes de santé (santé et droits sexuels et reproductifs, santé de la mère et de l'enfant, nutrition) et dans les programmes de génération de revenus ou de développement professionnel et des compétences (voir fiche pratique 3).

## La DDC encourage les mesures d'atténuation des risques de VBG dans tous les secteurs

Étant donné que la VBG peut se produire à tout moment dans n'importe quel contexte, y compris au sein des communautés faisant l'objet de projets de la DDC dans d'autres domaines tels que les moyens de subsistance, l'eau, l'assainissement et la santé, etc., les mesures d'atténuation des risques de VBG doivent être prioritaires dans tous les projets. Les Directives du Comité permanent interorganisations sur la violence basée sur le genre fournissent des conseils thématiques pour réduire ces risques dans tous les secteurs. À propos de l'atténuation des risques de VBG dans le cadre des transferts monétaires, voir la boîte à outils du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) cofinancée par la DDC.

## La DDC favorise une collaboration étroite entre les projets en matière de VBG et les mesures de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels (PEAHS)

La VBG étant présente dans tous les contextes, il faut supposer que l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS) commis par des acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont tout aussi répandus, puisqu'ils découlent eux aussi de normes de genre inéquitables et d'asymétries de pouvoir. Il faut impérativement aborder la PEAHS avec les organisations partenaires. Les projets financés par la DDC en matière de VBG doivent contribuer au soutien des victimes de EAHS. Ils doivent aussi savoir comment réagir si une personne leur confie avoir subi ce type de violences.